

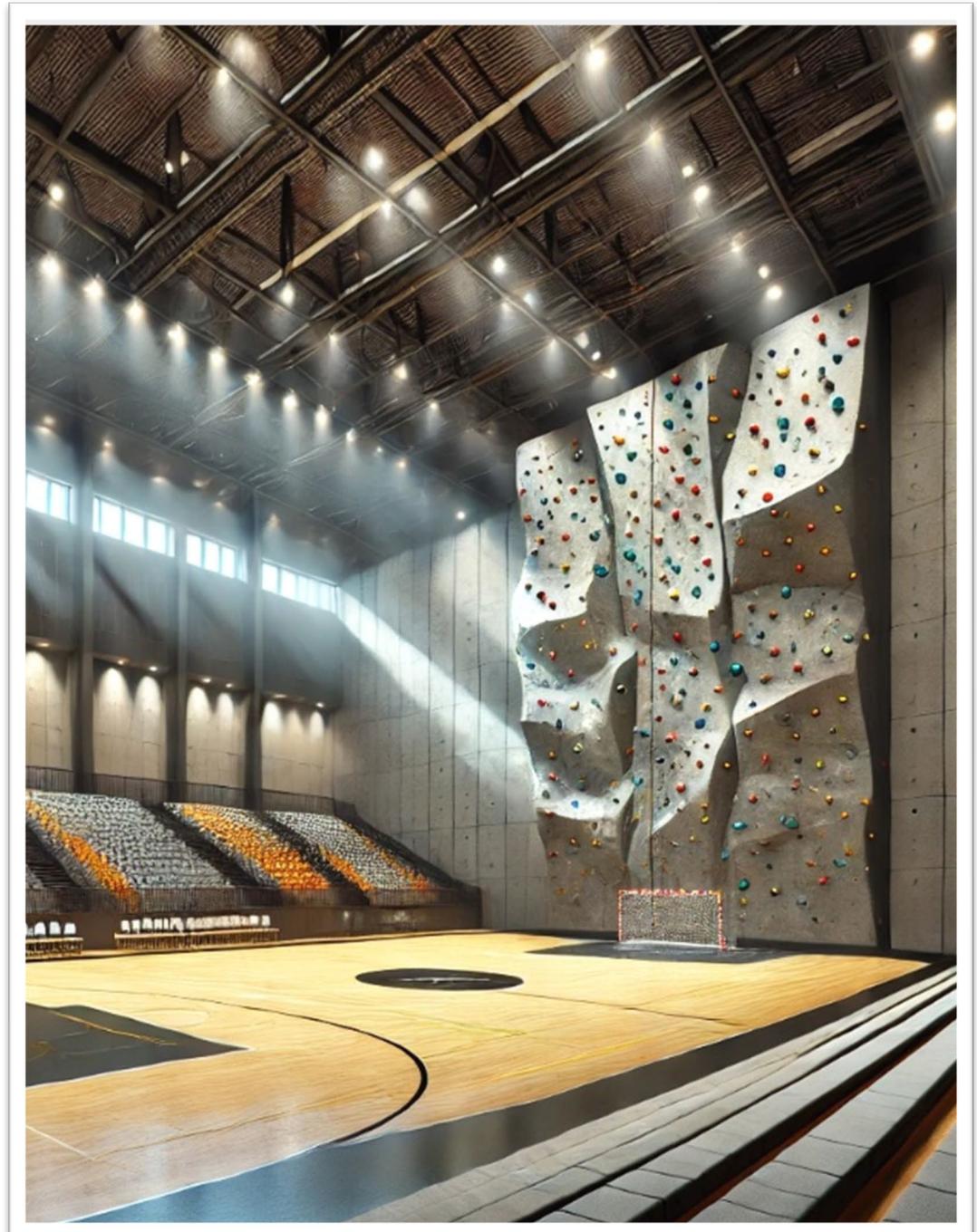
Sport

Nouveau complexe sportif

La Ville de Figeac confie au Grand-Figeac une **délégation partielle de maîtrise d'ouvrage** pour lancer les études de maîtrise d'œuvre du futur **complexe sportif de Panafé** qui comprendra une salle multisports, un mur d'escalade et une halle de tennis...

Le montant de cette phase d'études s'élève à **100 000 € TTC**. Cette somme sera avancée par le Grand-Figeac puis remboursée par la Ville de Figeac.

Ce projet ambitieux est mené en **partenariat**, dans une logique de **mutualisation des équipements sportifs**.



Culture

Musée Champollion, convention de partenariat

Le Musée Champollion – Les Écritures du Monde rejoint un partenariat innovant avec la **Région Occitanie** et la **SNCF liO** visant à promouvoir une mobilité plus durable.

Dès maintenant, vous pouvez bénéficier d'une **réduction sur le billet d'entrée du musée**. Il vous suffit de présenter un titre de transport liO (car ou train) à destination de Figeac, datant de moins d'un mois.

Cette convention tripartite vient d'être signée pour soutenir à la fois la culture et les transports responsables !



Conseil municipal 2025 Ville de Figeac n°5 – 30 juin 2025



Sécurité

Dispositif d'aide aux équipements de sécurité

Pour accompagner l'extinction partielle de l'éclairage public et soutenir les professionnels, la Ville de Figeac met en œuvre un **dispositif d'aide à l'équipement de sécurité** destiné aux commerces et artisans.

Une première aide de **200 €** a déjà été attribuée pour l'installation d'un système de détection intrusion.

Un engagement concret de la Ville pour allier sobriété énergétique et sécurité locale.

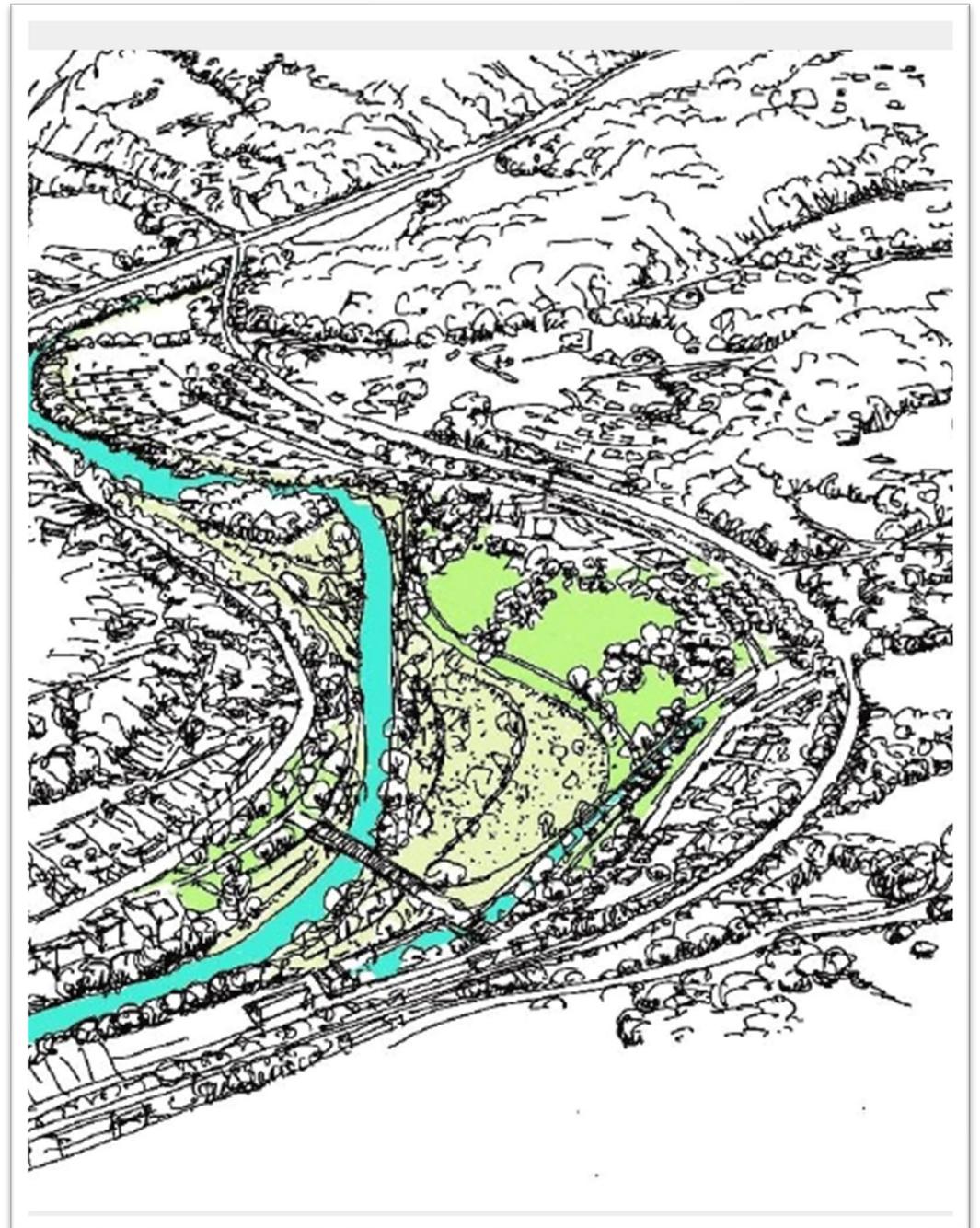


Environnement

Renaturation du site du Surgié

Participation du public et passation des marchés de travaux

- Présentation des contributions et consultation des documents mis à disposition à l'issue de la **procédure de participation du public** qui s'est déroulée le 20 mars au 11 avril 2025
- Rappel des **objectifs opérationnels** : mise en conformité sanitaire de la retenue alimentant l'eau potable, amélioration de la qualité écologique de la rivière, et réduction de l'empreinte énergétique de l'ouvrage.
- **Confirmation d'un cofinancement à hauteur de 80 %**, permettant de limiter l'effort financier pour la commune.
- **Poursuite des études détaillées** et passation des marchés de travaux prévue à l'automne 2025.



Patrimoine

Aide à la restauration des façades

Le dispositif d'aide à la restauration des façades contribue à
la **mise en valeur du patrimoine**
et à **l'amélioration durable du cadre de vie.**

L'accompagnement, assuré par les services de la Ville et le suivi rigoureux de la procédure de validation en lien avec l'architecte des Bâtiments de France, permettent d'inscrire ces aides dans une logique de **protection du patrimoine bâti** et garantissent la qualité des projets soutenus.

Les subventions attribuées ce jour, pour un montant global de 30 321,96 €, s'inscrivent dans ce cadre. Elles concernent **plusieurs immeubles emblématiques** et respectent les critères définis par le règlement en vigueur, révisé en 2024.

Le versement effectif des aides interviendra après validation des travaux réalisés, sur présentation des factures et conformément aux règles de contrôle prévues.



Commerce

Aide à l'embellissement des vitrines

Le dispositif d'aide à l'embellissement des vitrines et enseignes commerciales et artisanales soutient la **vitalité économique du centre-ville.**

Les projets soutenus ont fait l'objet d'une instruction, en lien avec l'architecte des Bâtiments de France, et **répondent aux objectifs fixés par le règlement municipal.**

Le montant total des subventions attribuées, soit 12 000 €, permettra d'accompagner **trois commerçants** dans des travaux contribuant à l'attractivité et embellissement du cœur de ville.

Comme pour l'ensemble de ces dispositifs, le versement des aides interviendra après autorisation préalable des travaux, réalisation conforme du chantier et présentation des factures acquittées.



Mobilité

Création d'un service de location de vélos longue durée

Ce dispositif vise à **encourager l'usage du vélo** au quotidien, en particulier pour les trajets domicile-travail, et à proposer une alternative simple et pratique à la voiture.

Il s'adresse à tous les publics souhaitant adopter ou expérimenter les mobilités douces.

Ce service sera d'abord mis en place à titre expérimental pendant quatre ans.

Sa gestion sera confiée à un prestataire **via un marché public**, et fera l'objet d'un suivi régulier, avec une évaluation des usages et de son impact sur le territoire.

C'est une étape supplémentaire dans une démarche progressive, qui vise à **proposer de nouvelles solutions de déplacement** tout en tenant compte des besoins réels des habitants.



Patrimoine

Opération programmée d'amélioration de l'habitat

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et du Renouvellement Urbain (OPAH-RU) soutient la rénovation de l'habitat en cœur de ville.

Ce soutien permet d'améliorer les conditions de logement, de lutter contre la vacance, de renforcer la performance énergétique, et d'encourager une offre locative de qualité, accessible et adaptée aux besoins de tous.

Trois nouveaux projets vont pouvoir voir le jour, permettant de remettre sur le marché des logements plus confortables, plus sûrs et mieux isolés.

La Ville continuera, dans le cadre de cette OPAH-RU et du programme **Action Cœur de Ville**, à accompagner les propriétaires engagés dans cette dynamique de rénovation.

